



**PRÉFET
DU CHER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Flash Info n°14

**Déploiement de France Relance
Département du Cher**

3 février 2021



Vous pouvez à tout instant solliciter votre inscription ou votre désinscription à la mailing-list « Flash Info – France Relance Cher », via l'adresse de contact pref-francerelance18@cher.gouv.fr.

Accélérons la transition vers le numérique au quotidien pour tous et en toute sécurité

Des conseillers numériques pour accompagner vers l'autonomie numérique

OBJECTIFS

Permettre à un maximum de personnes de se familiariser avec l'outil informatique, d'utiliser les applications et services via Internet en toute sécurité.

UN CONSEILLER NUMERIQUE ?

Le conseiller numérique aide à



Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette etc...)



Naviguer sur Internet : outil de fonctionnement et de navigation web.



Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique



Envoyer, recevoir, gérer mes courriels



Apprendre les bases du traitement de texte



Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone



Créer et gérer (stocker, ranger, partager) mes contenus numériques

Il peut aussi accompagner pour



Découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique, les réseaux sociaux, les logiciels de communication



Découvrir et utiliser les plateformes de recherche d'emploi, les ressources en ligne pour réaliser et diffuser un CV



Suivre la scolarité des enfants avec les logiciels de gestion de vie scolaire, sensibiliser aux mécanismes excessifs et addictifs liés au numérique

STRUCTURES ELIGIBLES

Les collectivités territoriales et leurs groupements, les associations ou les entreprises de l'économie sociale et solidaire Elles peuvent d'ores et déjà vous inscrire sur la plate-forme

FINANCEMENTS

- Prise en charge à 100 % des frais de formation initiale et/ou continue et des coûts de certification de la maîtrise des compétences numériques (certification PIX)
- Subvention de 50 000 € par conseiller financé sur 24 mois : versée en 3 tranches auprès de la collectivité territoriale qui aura pour charge de rémunérer le conseiller à hauteur du SMIC au minimum

POUR EN SAVOIR PLUS : [4000 postes de conseillers numériques](#)

DEPOT DES CANDIDATURES : [Plate forme](#)

les « Aidants Connect »

CONSTAT

Les aidants numériques qui accompagnent les personnes en difficulté avec le numérique dans la réalisation de démarches ne sont pas sécurisés lorsqu'ils manipulent les données personnelles des usagers (par exemple : identifiants et mots de passe stockés dans un carnet papier)

Les aidants numériques ont besoin de disposer

- D'un outil à jour recensant les lieux de médiation numérique pour réorienter les publics selon leurs besoins
- D'outils et de ressources pédagogiques afin d'assurer un accompagnement adapté

OBJECTIFS

Sécuriser le fait qu'un aidant professionnel réalise une démarche administrative pour le compte d'un usager

POUR QUI

Le service « Aidants Connect » a vocation à être utilisé par les aidants professionnels et structures suivants (liste non exhaustive)

Maisons FRANCE SERVICES
Bibliothèques et médiathèques
Conseillers numériques
Espaces publics numériques

Guichets de services de proximité
Travailleurs sociaux
Centres d'insertion et de probation
Ecrivains publics numériques

Pour en savoir plus : [Découvrir et utiliser Aidants Connect](#)

AIDANTS CONNECT, C'EST QUOI ?

Aidants Connect permet à **des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques**. L'ensemble des connexions effectuées sont tracées et stockées.

